

EUROPE DIPLOMATIE & DEFENSE

LE BULLETIN DE L'AGENCE EUROPE SUR LA PSDC ET L'OTAN

OTAN/ASSEMBLÉE : LES PARLEMENTAIRES ALLIÉS DEMANDENT À L'OTAN DE RENFORCER SA DISSUASION CONVENTIONNELLE ET NUCLEAIRE

Tirana, 30/05/2016 (EDD) – L'Assemblée parlementaire de l'OTAN a adopté à l'unanimité, lors de sa séance plénière de printemps à Tirana (Albanie), lundi 30 mai, une déclaration portant sur les priorités d'action qui devraient guider le sommet de Varsovie. En évitant d'aborder certaines questions qui divisent actuellement l'Alliance atlantique, l'Assemblée a souhaité avant tout appeler les alliés à l'unité, la solidarité et au renforcement de « la dissuasion conventionnelle et nucléaire » face aux menaces sur les flancs Est et Sud.

La rédaction de cette déclaration, intitulée « programme d'action uni et résolu pour le sommet de l'OTAN à Varsovie », a été confiée à dessein à deux rapporteurs représentant des alliés pour lesquels les enjeux stratégiques actuels ne sont pas nécessairement les mêmes. C'est donc naturellement la recherche de « l'équilibre » et de « l'unité » qui a été au cœur de ce travail de rédaction, a affirmé à EDD la députée française Nicole Ameline (*Les Républicains*), qui a co-écrit la déclaration avec le député letton Ojars Kalnins (*Vienotiba*). Cette approche est soulignée en préambule : « Le sommet de Varsovie doit signifier clairement que l'Alliance est une et indivisible, et qu'elle est prête et capable de relever intégralement l'ensemble des défis posés à notre sécurité avec une vision à 360 degrés ».

Les 17 points de la déclaration reflètent cette recherche d'équilibre, en accordant une même importance aux enjeux sur les flancs Est et Sud pour lesquels l'Alliance est appelé à se doter de capacités d'action adéquates dans un esprit de solidarité. La déclaration reprend toutefois essentiellement ce qui fait déjà consensus au sein de l'Alliance, en évitant ainsi de traiter les questions contentieuses (EDD 891), comme la forme exacte que prendra le renforcement du flanc Est, le type d'actions que devrait entreprendre l'OTAN en Libye ou encore l'avenir de la dissuasion nucléaire.

Ainsi, pour le flanc Est, l'Assemblée appuie le principe d'une « présence avancée robuste » qui serait assurée par des rotations et renforcée, en cas de besoin, par une force de réaction rapide (la VJTF). Ils incitent l'Alliance à augmenter la fréquence et l'ampleur des exercices, tout en améliorant sa réponse à la guerre hybride et « en développant sa capacité à opérer dans des environnements faisant l'objet de mesure de déni d'accès et d'interdiction de zone ».

De tels environnements, qui inquiètent les autorités militaires de l'Alliance (EDD 830), ont surtout été créés récemment par l'armée russe à Kaliningrad et en Syrie. Cela pose un défi stratégique et en termes de capacités dans le cas où des forces alliées devraient venir en renfort sur une partie du flanc Est ou en mer Noire, a souligné le secrétaire général adjoint de l'OTAN Alexander Vershbow, à Tirana. La situation sécuritaire en mer Baltique devrait pousser les alliés à renforcer leur coopération avec la Suède et la Finlande, souligne la déclaration.

Pour ce qui est du flanc Sud, les alliés sont surtout appelés par l'Assemblée « à élaborer une stratégie globale pour soutenir la stabilité dans le voisinage méridional de l'Alliance ». Ils devraient accroître la coopération avec les pays et organisations partenaires en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, avec l'éventualité de soutenir le renforcement de leurs capacités de défense, en particulier en Libye. L'Assemblée est favorable à ce que l'OTAN apporte un soutien supplémentaire à l'UE en matière de gestion des flux migratoires, en

Publication bihebdomadaire

N° 894
31 mai 2016

- 1 *Les parlementaires alliés demandent à l'OTAN de renforcer sa dissuasion conventionnelle et nucléaire*
- 2 *La dissuasion a besoin d'investissements pour être crédible*
- 3 *Délicate prorogation des sanctions économiques visant la Russie*
- 4 *Carte blanche à Frédéric Mauro*
- 5 *Nouvelles sanctions contre Pyongyang*
Prorogation des sanctions frappant le régime de Damas
L'UE mobilise 575 millions d'euros pour soutenir les efforts de paix en Colombie



Éditeur responsable : Ferdinando Riccardi

Rédacteur en chef : Olivier Jehin

Rédaction :
Jan Kordys - Camille-Cerise Gessant

Éditions de l'AGENCE EUROPE
Rue de la Gare 36
B-1040 Bruxelles
Tél. +32.2.737.94.94
Fax +32.2.736.37.00
www.agenceurope.com

Imprimé à 1040 Bruxelles par
Imprimerie de l'Europe S.A.

Bureau de dépôt Bruxelles X
© AGENCE EUROPE

développant un « *accord similaire* » pour la Méditerranée centrale à celui qui existe avec l'agence FRONTEX en mer Égée. L'OTAN devrait aussi accroître son soutien à la coalition internationale qui lutte contre Daech en Irak et en Syrie, mais l'Assemblée évite d'en évoquer les modalités.

Finalement, la déclaration passe en revue brièvement différents points qui devraient figurer à l'agenda du sommet. Il s'agit de rappeler quels sont les objectifs de dépenses en matière de défense, d'apporter un soutien à l'engagement en Afghanistan (sans s'étendre sur un calendrier de retrait), d'inciter l'Alliance à développer son partenariat avec l'Union européenne, d'insister sur l'importance du soutien à l'Ukraine et à la Géorgie, et de réaffirmer « *l'engagement fort de l'OTAN pour l'intégration euro-atlantique* », en se félicitant surtout de la signature du protocole d'accession du Monténégro. En séance plénière, le Premier ministre monténégrin Milo Djukanovic a dit espérer que son pays allait devenir formellement membre de l'Alliance dans le courant de l'année 2017 et a estimé, sur la base du dernier sondage, que 55% des Monténégrins voteraient en faveur de l'adhésion et 45% contre, en cas de tenue d'un référendum.

La relation avec la Fédération de Russie, qui doit être revue à Varsovie, a fait l'objet d'un traitement particulier dans la déclaration, surtout dans le préambule. Même si l'Assemblée évoque le besoin d'apaiser les tensions en se félicitant des récentes tentatives de dialogue au niveau du Conseil OTAN-Russie, les termes employés sont relativement forts, comme l'a noté Mme Ameline. La Russie y est en effet associée à des actions d'« *intimidation* », des attitudes « *dangereuses* », des « *provocations* » et des « *violations des normes internationales* » qui doivent *in fine* conduire l'OTAN à « *considérer l'éventualité d'une action agressive de la Russie contre un membre de l'Alliance comme une menace potentielle* ».

L'Assemblée n'échappe cependant pas au débat que connaît l'Alliance sur la pertinence ou non de renouer les contacts avec le Kremlin. Certains parlementaires, particulièrement au sein des délégations française et luxembourgeoise, insistent de plus en plus pour rétablir des contacts officiels, alors que depuis avril 2014 l'Assemblée a suspendu la participation à ses réunions des représentants de la Douma. Le président de l'Assemblée, l'Américain Michael Turner (Républicain), y est farouchement opposé et il peut compter sur le soutien de nombreux parlementaires, notamment britanniques. Mme Ameline, qui a confirmé à EDD sa candidature au poste de président de l'Assemblée lors de l'élection à l'automne, s'est montrée prudente sur la question. Selon elle, ce débat mérite d'être tenu, mais il est difficile d'imaginer de renouer un contact tant que les accords de Minsk ne sont pas pleinement respectés.

OTAN/ASSEMBLÉE : LA DISSUASION A BESOIN D'INVESTISSEMENTS POUR ETRE CREDIBLE

Tirana, 30/05/2016 (EDD) – L'appel lancé par l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à renforcer la dissuasion de l'OTAN lors du sommet de Varsovie doit se traduire par une hausse des investissements dans les équipements et infrastructures en Europe. Il s'agit là d'un impératif pour, notamment, pouvoir défendre efficacement les pays baltes en cas d'agression de la Fédération de Russie, selon les parlementaires.

Au cours des différents débats tenus lors de la réunion de l'Assemblée à Tirana (Albanie), du samedi 28 mai au 30 mai, la question des dépenses en matière de défense a été abordée à de multiples reprises. Elle est d'ailleurs au centre des considérations de deux projets de rapport, l'un du sénateur Joseph Day (Parti libéral du Canada) sur « *les nouveaux impératifs de défense : la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet du pays de Galle et les perspectives pour Varsovie* » et l'autre du sénateur français Jean-Marie Bockel (Union des démocrates et indépendants) sur les « *incidences budgétaires des nouveaux défis lancés à la sécurité transatlantique* ». Les versions finales de ces deux textes seront soumises au vote lors de la prochaine session, qui se tiendra à l'automne, à Istanbul.

L'importance d'atteindre l'objectif de consacrer 2% du PIB à la défense a été de nombreuses fois soulignée, mais c'est la structure des dépenses qui a été véritablement au cœur des discussions. Les deux rapporteurs ont partagé l'avis exprimé en séance plénière, lundi, par le secrétaire général adjoint de l'OTAN Alexander Vershbow que c'est l'objectif des 20% consacrés aux investissements dans les dépenses de défense qui est peut-être aujourd'hui le plus crucial.

Le projet de rapport de M. Bockel, présenté samedi en commission « économie et sécurité », analyse ces défis sous l'angle des contraintes politiques et culturelles. Il pointe surtout du doigt la nuisance du « *phénomène consistant à privilégier les produits nationaux même quand ils coûtent plus cher* » et l'échec des projets de « *partage* » et de « *mutualisation* » du côté de l'OTAN comme de celui de l'UE. Selon lui, les alliés doivent « *se remettre fondamentalement en question* » sur la manière dont ils investissent dans la défense. Un exemple concret qu'il cite est l'idée de former de nouveaux groupements tactiques en Europe, construits sur le principe de la nation-cadre et qui seraient le point de départ d'une coopération plus étroite en matière d'acquisitions.

La crédibilité de la dissuasion de l'OTAN est remise en cause par un niveau insuffisant d'investissements, selon un autre projet de rapport, celui de M. Day, discuté dimanche en commission « défense et sécurité ». S'il juge peu crédible la possibilité que la Russie envahisse les pays baltes, le sénateur canadien n'en estime pas moins que les changements engagés au sommet de Newport pour renforcer le flanc Est ne sont

pas suffisants, la posture de dissuasion actuelle posant problème. Il est nécessaire de se doter de capacités pour contrer la zone de déni d'accès et d'interdiction (A2/AD) de Kaliningrad, car le Kremlin ne devrait même pas se lancer ne ce serait que dans la simulation du ratio coût/bénéfice d'une intervention dans les pays baltes, a-t-il insisté au cours du débat.

Mais, au-delà du défi capacitaire, de nombreux parlementaires, surtout estoniens et américains, ont insisté sur les infrastructures européennes vieillissantes et inadaptées aux besoins logistiques actuels. Les États-Unis ont récemment annoncé vouloir consacrer en 2017 une partie du budget pour leur réengagement sur le continent européen à la modernisation des infrastructures, mais plusieurs parlementaires ont estimé que cela ne suffira pas. Pour M. Bockel, c'est surtout l'Union européenne qui a les capacités adéquates pour agir dans ce domaine.

UE/RUSSIE : DELICATE PROROGATION DES SANCTIONS ECONOMIQUES VISANT LA RUSSIE

Bruxelles, 30/05/2016 (EDD) – Si le ministre allemand des Affaires étrangères Frank-Walter Steinmeier considère que trouver un accord pour la prorogation des sanctions économiques européenne à l'encontre de la Russie après le 31 juillet 2016 sera plus compliqué que les fois précédentes, selon plusieurs sources européennes, celles-ci devraient bien être prolongées.

« *Nous sommes conscients que la résistance dans l'UE concernant l'extension des sanctions envers la Russie a augmenté* », a ainsi expliqué M. Steinmeier le 26 mai, cité par l'agence de presse lituanienne BNS. « *Ce sera plus difficile que l'an dernier pour trouver une position commune sur cette question* », a-t-il prévenu. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a également prévenu, le 27 mai, que Berlin soutiendrait la levée progressive des sanctions contre la Russie en cas de progrès dans la mise en œuvre des accords de Minsk.

Selon plusieurs sources européennes, les sanctions seront bien prolongées. « *Je pense qu'elles vont être étendues* », a indiqué un diplomate de l'UE, tout en confirmant que quelques États membres voulaient réexaminer les sanctions. « *Mon évaluation est qu'aujourd'hui les accords de Minsk ne sont pas pleinement mis en œuvre et mon évaluation et prédiction est qu'ils ne le seront pas avant la fin du mois de juin. Donc la décision logique est qu'elles seront prolongées* », a-t-il expliqué, et selon lui la prolongation sera de six mois, ce qui est le « *format habituel* ».

Le G7 auquel participent quatre États membres (France, Royaume-Uni, Allemagne et Italie) et l'UE est associée, a souligné, le 27 mai, que « *la durée des sanctions est clairement liée à la mise en œuvre complète des accords de Minsk et au respect de la souveraineté de l'Ukraine par la Russie* ». Si selon une source européenne, cette déclaration va faciliter la décision européenne, pour une autre, « *cela ne sera pas aussi simple* » aux vues des déclarations de différents dirigeants. Dans plusieurs États membres, des responsables politiques appellent ouvertement à lever ou du moins assouplir les sanctions.

Les discussions sur les sanctions n'ont pas encore commencé au niveau européen, ont précisé à EDD plusieurs sources. Ces discussions pourraient avoir lieu directement au niveau des ambassadeurs représentant les États membres au sein du COREPER. Ces derniers devraient discuter à la fois de la suite à donner aux sanctions (prorogation, allègement, suspension) et de la procédure à suivre, en prévoyant le cas échéant une discussion au niveau des chefs d'État et de gouvernement, lors du Conseil européen des 28 et 29 juin.

UE/MALI : 30/05/2016 (EDD) – La porte-parole du haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité a dénoncé, lundi 30 mai, l'attaque terroriste contre un convoi de la MINUSMA (mission intégrée multidimensionnelle des Nations unies au Mali), dans la région de Mopti, au Mali, qui a coûté la vie à cinq casques bleus du contingent togolais, la veille. Une autre attaque a tué cinq soldats maliens dans la région de Menaka, le 27 mai. « *Ces actes de violence ciblés contre des forces chargées de sécuriser le Mali et de faciliter la mise en œuvre de l'accord de paix ne peuvent être acceptés* », a souligné la porte-parole dans un communiqué. Elle a ajouté que les auteurs de ces actes devaient rendre des comptes devant la justice. Soulignant la pleine solidarité de l'UE avec le Mali, la MINUSMA et toutes les parties à l'Accord de Paix « *de bonne volonté* », la porte-parole a rappelé que l'Union européenne restait « *engagée aux côtés du Mali et des autres pays du Sahel dans leur lutte contre le terrorisme et pour un développement de cette région dans la paix et la stabilité* ». La MINUSMA compte un peu plus de 10 000 militaires et policiers.

UE/DÉFENSE : 30/05/2016 (EDD) – Le lieutenant général finlandais Esa Ilmari Pulkkinen a officiellement succédé au général autrichien Wolfgang Wosolobe, comme directeur général de l'état-major de l'Union européenne, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée jeudi 26 mai dans la cour intérieure du bâtiment abritant le service européen pour l'action extérieure à Bruxelles. Le général Pulkkinen connaît bien les institutions européennes et en particulier l'état-major, puisqu'il y a déjà servi comme chef de la division de la planification de décembre 2000 à juillet 2003 et comme directeur des opérations de septembre 2008 à décembre 2010.

Carte blanche

*Lettre à mes amis anglais**par Frédéric Mauro*

Le 23 juin, le peuple britannique décidera s'il veut ou non rester dans l'Union européenne. À tous mes amis d'Outre-Manche, et ils sont nombreux, j'adresse cet appel en forme de supplique : s'il vous plaît, rendez-nous service. Partez.

Je ne sais pas si nous serons capables de construire l'Europe sans vous. Mais ce dont je suis sûr c'est que dans l'immédiat nous n'y arriverons pas avec vous. Rien de solide n'a été construit avec vous. Tout ce qui est fécond l'a été sans vous. Vous n'êtes ni dans l'euro, ni dans Schengen et vous refusez toute idée de défense européenne. Quel que soit le résultat du referendum, il est peu probable qu'il y ait un jour en Angleterre une majorité favorable à la construction des États-Unis d'Europe. Or c'est bien cela l'objectif, comme le suggérait déjà Churchill à Zürich en 1946. Et pour cause, s'il y a bien une méthode qui ne marche pas depuis la SDN jusqu'à l'ONU, c'est celle de l'unanimité et du droit de veto. L'Union n'ira pas plus loin sur une base intergouvernementale offrant à chaque État la faculté de bloquer les avancées collectives. Et s'il était besoin de s'en convaincre, les crises à répétition qu'elle traverse en apportent la démonstration. Le projet européen est en train de se déliter, incapables que nous sommes de lui faire franchir la marche fédérale.

Or, de fédéralisme plus personne ne parle. Silence, on vote ! Ne rien dire qui vous effrayerait. Mais Boris Johnson peut impunément comparer l'Union européenne à Adolf Hitler ! Trop c'est trop. La démagogie a ses limites. L'Union n'est pas parfaite. C'est vrai. Mais ce n'est pas en crachant dessus qu'on va l'améliorer.

Vos politiciens ont feint de découvrir les mots « union sans cesse plus étroite » inscrits depuis toujours au cœur des traités européens. Quelle blague ! Et les dirigeants européens ont feint de les croire. Quelle honte ! Vos politiciens ont couvert de quolibets l'Union européenne. Quel crédit ont-ils maintenant à vous dire de rester ? Le cynisme aussi a ses limites. Quant à nos dirigeants, ils n'ont pas craint de bafouer le droit pour « aider David », allant jusqu'à s'arroger le pouvoir de modifier des traités sans faire ratifier le fruit de leurs négociations par les parlements ou par la voie du referendum. Ce n'est pas Hitler, c'est Chamberlain !

Vous trouvez que l'Union européenne n'est pas assez démocratique ? Pourtant le Parlement européen est élu au suffrage universel et le président de la Commission est désormais désigné en tenant compte du résultat de ces élections. Cela ressemble au système de Westminster. Pas assez démocratique ? Qu'à cela ne tienne, élisons un président de l'Union européenne au suffrage universel direct.

Vous trouvez que l'Union européenne est trop bureaucratique ? Pourtant il y a moins de fonctionnaires à Bruxelles pour gérer l'Union qu'il n'y en a à Londres pour gérer la ville. Vous trouvez que l'argent public est mal dépensé ? Mais alors que dire quand des membres de votre Parlement utilisent l'argent européen pour leurs terres agricoles ou leurs indemnités pour la nourriture de leurs chats ? Vous le savez bien puisque vous l'avez inventée : « la démocratie est le pire des systèmes... après tous les autres ».

Vous trouvez que les pays de l'Union n'en font pas assez pour leur défense et qu'en dehors de l'OTAN il n'y a point de salut ? Mais qui a toujours bloqué l'émergence d'une défense européenne ? Qui s'oppose depuis six ans à toute augmentation du petit budget de l'Agence européenne de défense ? Et qui sort des goussets d'ail et des crucifix à la seule évocation de la « coopération structurée permanente » qui n'est rien d'autre qu'un engagement budgétaire et capacitaire des États européens à faire plus pour leur défense ?

Avec le referendum, vos dirigeants ont mis à mal l'idée d'une maison commune. Ils ont montré que les caprices et les chantages paient et ont ouvert la voie à d'autres démagogues, à d'autres populistes. Ils exaltent le passé, alors que nous devons regarder vers le futur.

Malgré tout cela j'aimerais tant que vous participiez à la fédération des peuples européens dont vous faites partie, que vous le vouliez ou non. Mais pas si l'Europe doit en mourir. Car à quoi cela servirait-il que vous restiez si le projet européen devait s'arrêter ? Le projet européen est une union de peuples libres. Et c'est votre droit le plus absolu de ne pas en faire partie. Contrairement aux Cassandre, je pense que rien de vraiment catastrophique n'arrivera si vous partez. Nous serons toujours amis, nos enfants continueront d'apprendre l'anglais chez vous, vous continuerez à venir en vacances chez nous et je continuerai à écouter la BBC.

Mais si vous avez le droit de partir, vous n'avez pas le droit de prendre nos rêves en otage pour trois voix de plus à la chambre des Communes. Vous n'aimez pas l'Europe ? Moi je l'aime passionnément car elle est porteuse de paix, de prospérité et de liberté. Vous pensez mieux réussir seuls qu'au sein de l'Union ? Et bien faites le ! Et cessez d'utiliser l'Union européenne à des fins de politique intérieure ! Ou bien alors montrez que vous valez mieux que vos dirigeants. Dites « oui » à l'Europe de façon franche et massive et construisons ensemble les institutions dont nous avons besoin. C'est mon vœu le plus cher.

UE/CORÉE DU NORD : NOUVELLES SANCTIONS CONTRE PYONGYANG

Bruxelles, 30/05/2016 (EDD) – Le Conseil des ministres de l'Union européenne a adopté, vendredi 27 mai, de nouvelles mesures restrictives à l'encontre de la Corée du Nord, en réponse à l'essai nucléaire du régime nord-coréen de janvier 2016 et au tir de missiles balistiques de février. Ces mesures visent les échanges commerciaux, les services financiers, les investissements et les transports. Les actes juridiques ont été publiés dans le Journal officiel du samedi 28 mai.

Dans le secteur financier, les transferts de fonds à destination et en provenance de la Corée du Nord sont interdits, mis à part dans certains cas prédéfinis ayant fait l'objet d'une autorisation préalable, tels que, selon une source européenne, de l'assistance humanitaire et sanitaire ou l'envoi de fonds personnels au-dessus de 15 000 euros. Tous les investissements nord-coréens dans l'UE sont interdits. Même chose pour les investissements européens en Corée du Nord dans les secteurs miniers, de la chimie et du raffinage pétrolier et dans toute entité participant aux programmes illégaux nord-coréens. Enfin, aucun aéronef exploité par un transporteur de la Corée du Nord ne peut plus atterrir, décoller ou survoler le territoire de l'UE. Tout navire détenu ou exploité par la Corée du Nord ou armé d'un équipage nord-coréen ne peut plus entrer dans les ports européens. Ces nouvelles mesures complètent et renforcent les sanctions imposées par les résolutions du conseil de sécurité des Nations unies, transposées les 5 et 31 mars 2016 par l'UE. L'UE a aussi porté, le 19 mai, à 66 le nombre de personnes faisant l'objet de mesures restrictives autonomes de sa part, et à 42 le nombre des entités sanctionnées du fait de leurs liens avec le programme nucléaire nord-coréen.

UE/SYRIE : PROROGATION DES SANCTIONS FRAPPANT LE REGIME DE DAMAS

Bruxelles, 30/05/2016 (EDD) - Le Conseil des ministres de l'Union européenne a prolongé d'un an - jusqu'au 1er juin 2017 - les mesures restrictives à l'encontre du régime syrien et de ses soutiens, à l'issue d'une procédure écrite qui s'est achevée vendredi 27 mai.

« Cette décision s'inscrit dans le droit fil des conclusions du Conseil de décembre 2014 dans lequel celui-ci affirme que l'UE continuera d'adopter et d'appliquer des sanctions ciblant le régime et ses soutiens tant que la répression continuerait », indique un communiqué. Par cette décision, dont les actes juridiques ont été publiés au journal officiel samedi 28 mai, l'UE prolonge pour un an son embargo pétrolier, ses restrictions sur certains investissements, son gel des avoirs dans l'UE de la banque centrale syrienne, ses restrictions sur les exportations d'équipements et de technologies susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne et sur les équipements et technologies susceptibles d'être utilisés pour la surveillance ou l'interception d'Internet ou des communications téléphoniques. Plus de 200 personnes et 70 entités voient leur interdiction de visa pour l'UE et le gel de leurs avoirs, « eu égard à la répression violente exercée à l'encontre de la population civile en Syrie », prolongés jusqu'au 1er juin 2017.

UE/COLOMBIE : L'UE MOBILISE 575 MILLIONS D'EUROS POUR SOUTENIR LES EFFORTS DE PAIX EN COLOMBIE

Bruxelles, 30/05/2016 (EDD) - La Commission européenne a annoncé, vendredi 27 mai, la mobilisation de 575 millions d'euros afin de soutenir la paix en Colombie, à l'occasion d'une tournée en Amérique latine du Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité Federica Mogherini.

Le fonds fiduciaire fournira 90 millions d'euros provenant du budget général et de dix États membres à des projets socio-économiques dans les zones les plus affectées par la guerre civile colombienne, auxquels viennent s'ajouter des prêts de la BEI à hauteur de 400 millions d'euros. En outre, des projets seront aidés à hauteur de 67 millions d'euros au titre de la coopération bilatérale sur la période 2014-2017. Enfin, 18 millions d'euros proviendront de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix en appui du plan de réaction rapide du gouvernement colombien.

À Bogota, Mme Mogherini a évoqué les négociations de paix entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC avec le président Juan Manuel Santos et la ministre des Affaires étrangères María Angela Holguin. « La Colombie a besoin de trouver la paix pour en finir avec un conflit qui a coûté si cher à tous ses citoyens. Et le monde a besoin de la paix en Colombie (afin de montrer qu'un) conflit ayant duré si longtemps peut s'éteindre à travers des négociations », a-t-elle déclaré, jeudi 26 mai, promettant un soutien indéfectible de l'UE. Elle a fait part de l'inquiétude de l'UE vis-à-vis de l'enlèvement de trois journalistes, dont l'Espagnole Salud Hernández-Mora, par l'Armée de libération nationale (ELN), le deuxième groupe rebelle en importance après les FARC et avec lequel le gouvernement colombien négocie aussi un accord de paix. Afin d'illustrer les relations étroites qu'entretiennent l'UE et la Colombie, Mme Mogherini a indiqué que près de 50 000 Colombiens étaient entrés dans l'UE en quatre mois, depuis la levée de l'obligation de visa pour des séjours de courte durée.